

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-097

Signature de la charte d'engagement Territoire zéro chômeurs de longue durée (TZCLD)

Date de convocation : 28 juin 2024	Liste des délibérations affichées le : 05.07.2024		
Nombre de conseillers en exercice : 83	Présents : 26 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Excusés : 0	Autres absents : 57	Votants : 26

Présents : Éric LASSERE (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jacques MAMET (Chalabre), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espérazza), Elvire ANDREWS (Espérazza), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginols), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Néant

Excusés : Néant

Absents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Jean Claude MICHELOU (Axat), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jean-Claude PELOFI (Comus), Éric ASTIER (Corbieres), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Rose-Marie DAROT (Espérazza), Julie LE MORVAN (Espérazza), Olivier FROMILHAGUE (Espérazza), Gaël SAN MARTIN (Espérazza), Patrick CAZAUD (Espérazza), François LACROIX (Espezet), Patrick EMERY (Galinagues), Yves ANIORT (Granes), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Honoré GERVAIS (Le Clat), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Serge BACAVE (Saint Benoit), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Marielle BASTOU (St Louis et Parahou), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Gnette), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Denis MALTAT

Malgré les différents services publics en place et les nombreuses tentatives, le droit d'obtenir un emploi prévu par le préambule de la Constitution française n'est pas garanti. Cette privation d'emploi entraîne de nombreuses complications : difficultés, tensions, injustice pour les personnes, stigmatisation, dépenses sociales peu fécondes et dépenses d'énergie collective pour la société.

Le projet TZCLD, c'est la conviction confirmée par 10 ans d'expérience, que le droit à l'emploi coûte moins cher que la privation d'emploi et présente des bénéfices sociaux et environnementaux.

Aussi, dans le cadre de la candidature de la commune d'Espéraza au projet TZCLD, il est sollicité de la CCPA une délibération formalisant son engagement dans l'expérimentation et les moyens mis en œuvre.

Ainsi, la communauté de communes s'engage :

- A suivre chacune des 4 phases de la méthode expérimentale : fabrique du consensus, mobilisation des personnes privées d'emploi, identification des travaux utiles et ouverture de(s) entreprise(s) à but d'emploi,
- A mobiliser les moyens nécessaires à la mise en place du projet (ingénierie, mise à disposition de salles de réunion...)(pas d'engagement financier),
- A participer au comité local de l'expérimentation,
- A contribuer à l'évaluation, chaque année, de l'ensemble des économies induites par l'expérimentation sur ses budgets,
- A favoriser la mise en œuvre de l'expérimentation, notamment en contribuant, en tant que donneur d'ordre, à l'activité de la ou des entreprises locales conventionnées (Entreprise à but d'emploi, EBE) par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la candidature de la commune d'Espéraza au projet TZCLD,

Considérant la pertinence de cette démarche dans un territoire affecté par un taux de chômage très élevé,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	26	Suffrages exprimés	26
Retraits avant vote	0	Pour	26
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- **APPROUVE** l'engagement de la CCPA dans l'expérimentation TZCLD,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce projet et à mettre en œuvre les moyens correspondants.

Pour extrait conforme
Francis Saury, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 22/07/2024
- ❖ et de sa publication le 22/07/2024